

Budget Prévisionnel 2023

Objectifs principaux

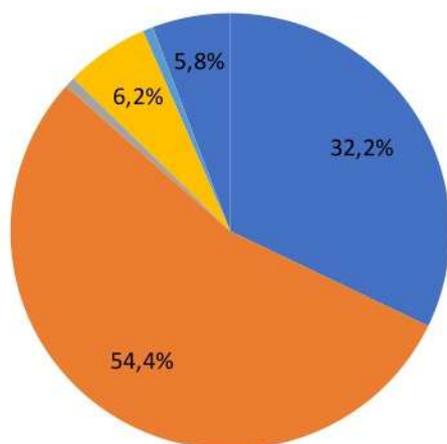
BUDGET 2023 : 5 361 436.22€

1. Améliorer le cadre de vie et l'accessibilité aux services et aux équipements, tout en préservant les ressources
2. Réhabilitation de quartiers, aménagement de résidences, travaux d'accessibilité de voirie et de bâtiments
3. Apaisement des circulations : développement des voies douces, mise en place de zones 30, aménagements visant à améliorer la sécurité routière
4. S'adapter au contexte énergétique et monétaire
5. Poursuivre les actions en faveur de la réduction des consommations des fluides : eau, électricité, gaz, carburant
6. Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement
7. Poursuivre les mesures écologiques : gestion différenciée, végétalisation, tri des déchets etc.
8. Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage des bâtiments communaux et de l'éclairage public
9. Poursuivre les interventions de travaux en régie
10. Solliciter les groupements d'achat et favoriser les circuits courts

FONCTIONNEMENT : 3 216 150 €

Dépenses prévues

Contrats de maintenance-fluides-entretien des bâtiments, voirie, terrain, matériels-	1 034 370,00 €	32,16 %
Charges de personnel et frais assimilés	1 750 000,00 €	54,41 %
Reversement de taxe foncière à Dinan Agglomération	25 000,00 €	0,78 %
subventions aux associations, indemnités, ccas, participations aux communes	197 880,00 €	6,15 %
Charges financières	23 400,00 €	0,73 %
Charges exceptionnelles	500,00 €	0,02 %
Amortissements	185 000,00 €	5,75 %
TOTAL	3 216 150,00 €	100%



- Contrats de maintenance-fluides-entretien des bâtiments, voirie, terrain, matériels
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversement de taxe foncière à Dinan Agglomération
- Subventions aux associations, indemnités, ccas, participations aux communes
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissements

Recettes prévues

Remboursement arrêts maladies	7 500,00 €	0,23 %
transfert des travaux faits en régie	49 100,00 €	1,53 %
Participation des familles APS et restaurant scolaire+ locations diverses	297 170,00 €	9,24 %
Impôts locaux et taxes diverses	2 369 062,00 €	73,66 %
Dotations de l'ETAT, subventions CAF et participations	467 603,00 €	14,54 %
Loyers communaux	19 250,00 €	0,60 %
Produits financiers	15,00 €	0,00 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 450,00 €	0,20 %
TOTAL	3 216 150,00 €	100,00 %



Impôts et taxes :

- Pas de modification des taux de taxe foncière, compte tenu de l'augmentation des bases locatives
- Le taux de taxe sur le foncier bâti cumule depuis 2021 la part communale (12,58%) et la part départementale (19,53%).
- Les taux proposés seront donc les mêmes qu'en 2022 à savoir :

	Taux 2023
Taxe habitation	12,54 %
Taxe foncier bâti	32,21 %
Taxe foncier non bâti	52,74 %

Principales dépenses d'investissement 2023

Réhabilitation de la Résidence le Bas Frêne _____	510 000.00 €
Requalification du quartier Les Prés-Beaux d'en bas _____	480 000.00 €
Rénovation énergétique du groupe scolaire - solde _____	240 000,00 €
Végétalisation des cours d'école et construction d'un préau _____	95 000.00 €
Remplacement d'un camion des services techniques _____	61 500.00 €
Remplacement du Système de Sécurité Incendie du Groupe scolaire _____	50 000.00 €
Travaux d'éclairage public _____	40 200.00 €
Effacement des réseaux haut de la rue Sainte-Anne _____	35 000,00 €
Mise en place d'éclairage LED dans divers bâtiments _____	25 000.00 €
Acquisition de terrains - provision _____	21 000.00 €
Requalification de la VC 2 - études _____	20 000.00 €
Mise en conformité du réseau d'eaux pluviales - provision _____	20 000.00 €
Remplacement de la porte de l'église _____	12 000,00 €
Rénovation de l'espace Quevjeun's et création d'une cuisine _____	9 000.00 €
Locaux associatifs – études d'aménagement _____	10 000.00 €
Rénovation énergétique de la mairie et réaménagement des locaux - études _____	10 000.00 €
Programme voirie – Chemin de la Fougerais _____	10 000.00 €
Aménagement zone 30 à La Bézardais – solde _____	8 700.00 €
Achat d'équipement pour un séjour d'été Quevjeun's _____	8 000.00 €
Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux _____	8 000.00 €
Achat d'arbres et de végétaux _____	7 710.00 €
Mise en accessibilité du vallon sauvage - provision _____	7 000.00 €
Tri des déchets – création de points de collecte _____	5 000.00 €

Principales recettes

Fond de compensation de la TVA estimé à _____	76 160,50 €
Taxe d'aménagement estimé à _____	30 000,00 €
Subventions attribuées :	
rénovation du Groupe scolaire (ETAT : solde DSIL 2021) _____	165 000,00 €
réhabilitation des Prés Beaux d'en bas (Conseil départemental) _____	8 288,00 €
Affectation du résultat _____	487 827,87 €
Excédent d'investissement _____	669 007,73 €
Amortissements _____	185 000,00 €

Dette

- . L'encours global de la commune s'établit au 31 décembre 2022 à 1 452 236.89 €. Quatre contrats de prêt sont en cours.
- . Un emprunt sera totalement remboursé à la fin de l'année, un deuxième fin 2024, et un troisième emprunt fin 2025.
- . **L'encours de dette par habitant, de 365.80 € (contre 421 € en 2021 et 506 € en 2020) est bien inférieur à la moyenne de l'encours par habitant des communes de même strate (3500 à 10000 habitants), qui se situe à 746 €/habitant.**

Encours de la dette, ou capital restant dû = somme globale des crédits en cours (capital + intérêts)

- . La capacité de désendettement (encours de la dette sur épargne brute) est de **2.43 années**, contre une moyenne de 3.8 années pour les communes de même strate.